



Club Auto Zone

1310 Boul. Taschereau
Lemoyne
J4P 3M4

450-442-2886

Marque / Modèle

Nissan Titan SV 4X4 VGARÉPARÉ

Année

Odomètre indiqué / réel*

2012

111 100 km

Transmission

Traction

automatique

traction intégrale

Moteur

Carburant

8 cyl. / 5,6 litres

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

CN320607



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servodirection, Vitres électriques, Sonar de stationnement arrière, Commandes au volant, Volant ajustable, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Système d'alarme, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, AM/FM stéréo, Bluetooth, Changeur DC, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Consommation autoroute (L/100 KM) : 12.1, Consommation ville (L/100 KM) : 17.7, Couple (torque) : 385 @ 3400, Chevaux-vapeur : 317 @ 5200, Déplacement L/Cl : 5.6 / 341, Réservoir d'essence (Litres) : 106, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vision arrière électrochromique, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Miroir vanité passager illuminé, Sièges arrières trave

PRIX DE VENTE

14 900 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 6362331